

Madame Geneviève LEVY
Députée du Var
Permanence parlementaire
52 Cours Lafayette
83000 Toulon

Toulon, le 15 février 2011

Madame la Députée,

Vous avez été élue ou réélue lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 députée de la 1^{ère} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 455 élèves de moins (-4,8%), l'équivalent de 55,7 emplois (-7,9%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 54,4%.

Vous noterez que la baisse du nombre d'emplois d'enseignants est sans aucune mesure avec la baisse des effectifs des élèves.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Madame la Députée, connaître votre réaction à ce constat.

Veillez recevoir, Madame la Députée, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Monsieur Philippe VITEL
Député du Var
Le Concorde
280 Avenue Maréchal Foch
83000 Toulon

Toulon, le 15 février 2011

Monsieur le Député,

Vous avez été élu ou réélu lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 député de la 2^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 37 élèves de moins (-0,9%), l'équivalent de 19,8 emplois (-5,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 60,4%.

Vous noterez que la baisse du nombre d'emplois d'enseignants est sans aucune mesure avec la baisse des effectifs des élèves.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Monsieur le Député, connaître votre réaction à ce constat.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Monsieur Jean-Pierre GIRAN
Député du Var
Permanence parlementaire
14 Rue Jean Aicard
83400 Hyères

Toulon, le 15 février 2011

Monsieur le Député,

Vous avez été élu ou réélu lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 député de la 3^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 434 élèves de moins (-3,7%), l'équivalent de 66,7 emplois (-7,8%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 61,3%.

Vous noterez que la baisse du nombre d'emplois d'enseignants est sans aucune mesure avec la baisse des effectifs des élèves.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Monsieur le Député, connaître votre réaction à ce constat.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Monsieur Jean-Michel COUVE
Député du Var
5 traverse des Lices
83990 Saint-Tropez

Toulon, le 15 février 2011

Monsieur le Député,

Vous avez été élu ou réélu lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 député de la 4^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 150 élèves de moins (-1,2%), l'équivalent de 63,1 emplois (-7,2%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 80,6%.

Vous noterez que la baisse du nombre d'emplois d'enseignants est sans aucune mesure avec la baisse des effectifs des élèves.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Monsieur le Député, connaître votre réaction à ce constat.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Monsieur Georges GINESTA
Député du Var
Hôtel de Ville
BP 80160
83701 Saint-Raphaël cedex

Toulon, le 15 février 2011

Monsieur le Député,

Vous avez été élu ou réélu lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 député de la 5^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 588 élèves de plus (5,9%), l'équivalent de 20,9 emplois (2,9%) a été créé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 103,8%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par une croissance équivalente des emplois d'enseignants.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Monsieur le Député, connaître votre réaction à ce constat.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Madame Josette PONS
Députée du Var
13 Rue Victor Hugo
83270 Saint Cyr sur Mer

Toulon, le 15 février 2011

Madame la Députée,

Vous avez été élue ou réélue lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 députée de la 6^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 1046 élèves de plus (8,4%), l'équivalent de 30 emplois (3,6%) a été créé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 128,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par une croissance équivalente des emplois d'enseignants.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Madame la Députée, connaître votre réaction à ce constat.

Veuillez recevoir, Madame la Députée, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.

Monsieur Jean-Sébastien VIALATTE
Député du Var
Mairie
Place du 18 juin
BP 97
83183 Six-Fours-Les-Plages

Toulon, le 15 février 2011

Monsieur le Député,

Vous avez été élu ou réélu lors des élections législatives du 10 et 17 juin 2007 député de la 7^{ème} circonscription du Var.

Vous avez depuis voté les budgets 2008, 2009, 2010 et 2011 de l'Éducation nationale présentés par le gouvernement.

Par votre vote, vous avez contribué à la suppression de plus de 56 000 emplois pour la mission « Enseignement scolaire ».

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre circonscription, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 477 élèves de moins (-5,0%), l'équivalent de 79,7 emplois (-10,9%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 59,6%.

Vous noterez que la baisse du nombre d'emplois d'enseignants est sans aucune mesure avec la baisse des effectifs des élèves.

Depuis la rentrée 2007 dans les établissements du second degré de votre département, ces choix se traduisent de la façon suivante :

- pour 81 élèves de plus (0,1%) l'équivalent de 233,5 emplois (-4,6%) a été supprimé. Les heures supplémentaires ont augmenté de 77,7%.

Vous noterez que la croissance des effectifs des élèves n'a pas été accompagnée par la croissance des emplois d'enseignants.

Nous souhaiterions, Monsieur le Député, connaître votre réaction à ce constat.

Veuillez recevoir, Monsieur le Député, l'assurance de notre dévouement au service public de l'Éducation nationale.

Maryvonne Guignonnet, secrétaire générale de la section départementale du Var du SNES-FSU

Richard Ghis, secrétaire général de la section académique de Nice du SNES-FSU

NB : Ce courrier ainsi que votre éventuelle réponse (ou absence de réponse) seront rendus publics sur www.nice.snes.edu et par voie de presse.